

DROI1BA

2013 - 2014

Bachelier en droit

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **droi1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	5
- Compétences et acquis au terme de la formation	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Mobilité et internationalisation	5
Gestion et contacts	6
Programme détaillé	7
- Structure du programme	7
- Programme par matière	7
- Programme par année	10
- DROI1BA - Première année	10
- DROI1BA - Deuxième année	11
- DROI1BA - Troisième année	12
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	15

DROI1BA - Introduction

Erreur de transformation xhtml vers fo pour '2013-droi1ba' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 277; columnNumber: 170; La chaîne "--" n'est pas autorisée dans les commentaires.

DROI1BA - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient, soit :

- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993-1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française et homologué par la commission constituée à cet effet, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992-1993 accompagné, pour l'accès aux études premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française sanctionnant un grade académique, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- d'un titre d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française et dont les programmes sont arrêtés par le Gouvernement après consultation selon le secteur, du Conseil inter-universitaire de la Communauté française (CIUF) ou du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE); cette attestation donne accès aux études des secteurs ou des domaines qu'elle indique;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (*ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française*), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger *reconnu équivalent* à ceux mentionnés ci-dessus.

Les demandes d'équivalence doivent être introduites, **avant le 15 juillet 2013**, au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique

Remarques :

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- [Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- [Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation](#)

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie](#)

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

DROI1BA - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de bachelier en droit donne accès au Master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat, de magistrat, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Le programme de bachelier en droit se présente comme un apprentissage des principales réalités juridiques tant de nature publique que privée. Au-delà des connaissances ainsi procurées, le but est d'introduire les étudiants aux exigences de rigueur et de précision dans la lecture, le raisonnement et l'expression. Il entend par ailleurs offrir une ouverture sur d'autres disciplines ... Le droit n'est pas une science qui se construit en vase clos. Il traduit des valeurs sociales, il est lié à l'histoire, il est tributaire de réalités psychologiques, économiques, sociologiques, etc. Les compétences à acquérir tout au long du programme de bachelier en droit sont de trois ordres.

- Il s'agit d'abord de la correcte utilisation des "outils" permettant d'apprendre à apprendre (la méthodologie liée à la diversité des sources formelles du droit et la connaissance des langues autres que le français).
- Il y a ensuite la maîtrise de l'appareillage conceptuel permettant aux étudiants de développer une analyse critique du droit.
- Il y va enfin de la compréhension d'un ensemble de connaissances juridiques permettant à l'étudiant de développer concrètement ses compétences.

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, exercices pratiques et travaux dirigés complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des exercices pratiques, les étudiants participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiants réalisent dans le cadre des travaux dirigés leur apprend à formuler une question de droit (par exemple, le téléchargement au regard des droits d'auteurs, l'audition des témoins et le faux témoignage en justice ou encore le droit d'asile en Belgique), à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Les étudiants qui choisissent l'approfondissement en droit auront également l'occasion de réaliser un stage en milieu professionnel.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les enseignements font l'objet d'un examen écrit ou oral.

- **En première année du programme de bachelier**, les travaux dirigés donneront lieu à l'élaboration d'un travail écrit ainsi qu'à un test portant sur la matière vue lors des séances de travaux. L'évaluation tiendra compte de ces deux prestations. En revanche, les monitorats et les exercices seront évalués sur la base soit de prestations requises de l'étudiant avant les séances ou lors des séances, soit d'un travail écrit, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices ou monitorats se rattachent.
- **En deuxième et troisième années du programme de bachelier**, l'évaluation des connaissances et des compétences acquises lors des exercices pratiques est faite sur la base soit de prestations requises de l'étudiant avant les séances ou lors des séances, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices se rattachent. En revanche les travaux dirigés font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les programmes d'échange sont organisés au niveau du Master en droit. Ils se déroulent durant la deuxième année du Master.

Les étudiants internationaux qui souhaiteraient s'inscrire dans le programme de bachelier en droit sont invités à soumettre un dossier. Chaque dossier fait l'objet d'un examen individuel.

En dépit de l'influence de plus en plus importante du droit européen et du droit international, la discipline juridique reste marquée par l'idée de souveraineté sur un territoire et sur une collectivité nationale.

Les éléments d'internationalisation du programme résultent principalement de la présence du cours de droit européen dans la majeure. Ils se manifestent aussi dans la présence d'un cours optionnel de droit comparé, enseigné en une autre langue que le français, et d'autres cours optionnels visant à introduire à la relativité des systèmes juridiques.

DROI1BA - Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure DRT

Sigle	DRT	
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie	
Adresse	Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01	
Site web	https://www.uclouvain.be/drt	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)	
Mandats	Pierre-Paul Van Gehuchten Joëlle Cap	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI)	

Responsable académique du programme : [Isabelle Durant](#)

Jury

BAC 1 - Président : **Jean-François Van Drooghenbroeck**
 BAC 1 - Secrétaire : **Matthieu Lys**
 BAC 2 - Président : **Patrick Wéry**
 BAC 2 - Secrétaire : **Pauline Colson**
 BAC 3 - Président : **Gilberte Closset-Marchal**
 BAC 3 - Secrétaire : **Jean-François Van Drooghenbroeck**

Personnes de contact

Directeur administratif : **Françoise Michaux**
 Directeur administratif adjoint en charge des affaires étudiantes : **Amélie Jean**
 Gestionnaire des admissions particulières : **Catherine Brams**
 BAC 1 - Gestionnaire du programme : **Christel Rossillon**
 BAC 2 - Gestionnaire de programme : **Bénédicte Henry de Frahan**
 BAC 3 - Gestionnaire de programme : **Annette Derauw**

DROI1BA - Programme détaillé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose d'une **majeure en droit** comportant **150 crédits**. La majeure se compose de trois catégories de cours différents par leur contenu :

- un ensemble de cours de sciences humaines : philosophie, économie, histoire, sociologie, psychologie ;
- des cours de langue autres que le français :
 - En première année du programme de bachelier, l'étudiant suit deux cours de langue. Le cours de néerlandais est obligatoirement suivi par tous les étudiants. Pour la deuxième langue, l'étudiant choisit entre l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.
 - En deuxième année du programme de bachelier, les étudiants suivent des cours de terminologie juridique. Le cours "Nederlandse rechtstaal" est suivi par tous les étudiants. Le deuxième cours de terminologie juridique est laissé au choix de l'étudiant entre l'anglais et l'allemand.
 - En troisième année, les étudiants suivent un cours de communication interactive dans une des langues suivantes: néerlandais, anglais, allemand ou espagnol.
- et enfin, des cours de droit à savoir deux cours de réflexion théorique et critique en droit et plusieurs enseignements consacrés aux règles de droit effectivement en vigueur (essentiellement en Belgique et dans l'Union européenne).

En outre, le programme de bachelier en droit comporte **30 crédits de mineure**. Ces 30 crédits se répartissent sur les années 2 et 3 du programme de bachelier, à raison de 15 crédits par année.

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Matières juridiques (101 crédits)

o Sources, principes et méthode du droit (14 crédits)

Les étudiants sont répartis en deux groupes (A et B) selon un critère alphabétique.

⌘ Groupe A

o LDROI1001A	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie (Auditoire A)	Marc Van Overstraeten	60h	7 Crédits	1q	x		
o LDROI1002A	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie (Auditoire A)	Jean-Louis Van Boxstael	60h	7 Crédits	2q	x		

⌘ Groupe B

o LDROI1001B	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie (Auditoire B)	Charles-Hubert Born	60h	7 Crédits	1q	x		
o LDROI1002B	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie (Auditoire B)	Nathalie Dandoy, Sylvie Sarolea	60h	7 Crédits	2q	x		
o LDROI1002T	Travaux dirigés en sources, principes et méthodes du droit	N.	24h	3 Crédits	1+2q	x		
o LDROI1003	Fondements romains du droit	René Robaye	60h+12h	6 Crédits	2q	x		
o LDROI1004	Histoire du droit	Alain Wijffels	60h+12h	6 Crédits	2q	x		
o LDROI1005	Méthodologie juridique	Jean-François Van Drooghenbroeck	15h+12h	3 Crédits	1q	x		
o LDROI1222	Droit constitutionnel	Marc Verdussen	90h+14h	8 Crédits	1+2q		x	
o LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson, Patrick Wéry	90h+14h	8 Crédits	1+2q		x	
o LDROI1224	Droit pénal	Geneviève Schamps	60h+12h	5 Crédits	1q		x	
o LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	30h+8h	4 Crédits	2q		x	
o LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Paul Nihoul	45h+10h	5 Crédits	1q		x	
o LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jean-Louis Renchon, Jehanne Sosson	60h+12h	5 Crédits	1q			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorsemont, Pierre-Paul Van Gehuchten	45h+10h	5 Crédits	2q			x
○ LDROI1303	Droit commercial	Yves De Cordt	60h+12h	5 Crédits	2q			x
○ LDROI1304	Droit des contrats	Patrick Wéry	30h+8h	3 Crédits	1q			x
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Isabelle Durant	45h+10h	5 Crédits	1q			x
○ LDROI1305	Droit administratif	David Renders	60h+12h	5 Crédits	2q			x
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	60h+12h	5 Crédits	1q			x
○ LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Olivier De Schutter	30h	3 Crédits	2q			x
○ LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Philippe Coppens, Axel Gosseries	30h	3 Crédits	1q			x

o Cours de sciences humaines (26 crédits)

○ LDROI1006	Philosophie et anthropologie philosophique	Jean-Michel Counet	60h+12h	6 Crédits	1q	x		
○ LDROI1007	Economie politique	Anne-Marie Kumps	60h+12h	6 Crédits	1q	x		
○ LDROI1008	Histoire des institutions	Emmanuel Debruyne (supplée Laurence Van Ypersele), Vincent Dujardin, Laurence Van Ypersele	60h+12h	6 Crédits	2q	x		
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Rafaele Dumas, Philippe Godin (supplée Emmanuelle Zech), Emmanuelle Zech	45h	3 Crédits	1q		x	
○ LDROI1221	Introduction à la sociologie	Pierre Baudewyns, Eric Mangez	45h	3 Crédits	1q		x	

o Cours de sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit l'un des trois cours suivants :

⊗ LTECO1001	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Régis Burnet, Didier Luciani	15h	2 Crédits	2q	x		
⊗ LTECO1002	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Pierre-Yves Materne	15h	2 Crédits	1q	x		
⊗ LTECO1003	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Dominique Jacquemin	15h	2 Crédits	1q	x		

o Langues (17 crédits)

o Cours de langues (8 crédits)

○	Cours de langue 1 - 30h <i>L'étudiant suivra un des cours de langue de néerlandais comme première langue (3 niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé), en fonction du test de placement organisé par l'ILV.</i>	N.		4 Crédits		x		
○	Cours de langue 2 - 30h <i>L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme deuxième langue (3 niveaux : débutant, intermédiaire ou avancé), en fonction du choix exprimé par l'étudiant et du test de placement organisé par l'ILV : allemand, anglais ou espagnol.</i>	N.		4 Crédits		x		

o Cours de terminologie juridique (6 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre le cours de terminologie juridique néerlandaise et de choisir un des deux autres cours de terminologie juridique.

○ LDROI1281	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique)	Filip Dorsemont, Alain Wijffels	30h	3 Crédits	2q		x	
⊗ LDROI1282	Legal English (Anglais juridique)	Alain Wijffels	30h	3 Crédits	1q		x	
⊗ LDROI1283	Deutsche Rechtssprache (Allemand juridique)	Christine Bruls	30h	3 Crédits	1q		x	

o Cours de langue - communication interactive (3 crédits)

L'étudiant choisit un des cours de langue suivants :

⊗ LALLE2422	Communication interactive allemande - niveau intermédiaire	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1+2q			x
-------------	--	------------	-----	-----------	------	--	--	---

							Bloc annuel		
							1	2	3
⌘ LANGL2421	English interactive communication for lawyers / upper-intermediate level	Sabrina Knorr, Lutgarde Schrijvers (coord.)	30h	3 Crédits	1+2q			x	
⌘ LANGL2422	English interactive communication for lawyers - Advanced level	Sabrina Knorr, Lutgarde Schrijvers (coord.), Colleen Starrs	30h	3 Crédits	1+2q			x	
⌘ LNEER2421	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire/avancé	Lutgarde Schrijvers (coord.), Marie-Paule Vanelderen	30h	3 Crédits	1+2q			x	
⌘ LNEER2422	Communication interactive néerlandaise - niveau avancé	Lutgarde Schrijvers	30h	3 Crédits	1+2q			x	
⌘ LESP2421	Espagnol - Communication interactive - Niveau élémentaire	Natalia Jeronimo Alonso (supplé Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS), Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS	30h	3 Crédits				x	
⌘ LESP2422	Espagnol - Communication interactive - Niveau avancé	Natalia Jeronimo Alonso (supplé Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS), Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS	30h	3 Crédits				x	

o Travail dirigé (6 crédits)

o	Travail dirigé 2ème année <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale et droit de l'Union européenne. Il s'adresse au secrétariat de la faculté pour connaître le groupe dans lequel il peut s'inscrire.</i>	N.		3 Crédits				x
o	Travail dirigé 3ème année <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit des personnes et de la famille, droit social, droit commercial, droit des contrats, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire. Il s'adresse au secrétariat de la faculté pour connaître le groupe dans lequel il peut s'inscrire.</i>	N.		3 Crédits				x

o Mineure (30 crédits)

o	Option (15 crédits) <i>Les étudiants sont tenus de choisir entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (économie, gestion, etc.) et le programme d'approfondissement en droit.</i>	N.		15 Crédits				x
o	Option (15 crédits) <i>Les étudiants sont tenus de choisir entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (économie, gestion, etc.) et le programme d'approfondissement en droit.</i>	N.		15 Crédits				x

PROGRAMME PAR ANNÉE

DROI1BA - Première année

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2013-2014
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014
- ⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Matières juridiques

○ Sources, principes et méthode du droit

Les étudiants sont répartis en deux groupes (A et B) selon un critère alphabétique.

⊗ Groupe A

○ LDROI1001A	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie (Auditoire A)	Marc Van Overstraeten	60h	7 Crédits	1q
○ LDROI1002A	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie (Auditoire A)	Jean-Louis Van Boxstael	60h	7 Crédits	2q

⊗ Groupe B

○ LDROI1001B	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie (Auditoire B)	Charles-Hubert Born	60h	7 Crédits	1q
○ LDROI1002B	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie (Auditoire B)	Nathalie Dandoy, Sylvie Sarolea	60h	7 Crédits	2q
○ LDROI1002T	Travaux dirigés en sources, principes et méthodes du droit	N.	24h	3 Crédits	1+2q
○ LDROI1003	Fondements romains du droit	René Robaye	60h+12h	6 Crédits	2q
○ LDROI1004	Histoire du droit	Alain Wijffels	60h+12h	6 Crédits	2q
○ LDROI1005	Méthodologie juridique	Jean-François Van Drooghenbroeck	15h+12h	3 Crédits	1q

○ Cours de sciences humaines

○ LDROI1006	Philosophie et anthropologie philosophique	Jean-Michel Counet	60h+12h	6 Crédits	1q
○ LDROI1007	Economie politique	Anne-Marie Kumps	60h+12h	6 Crédits	1q
○ LDROI1008	Histoire des institutions	Emmanuel Debruyne (supplée Laurence Van Ypersele), Vincent Dujardin, Laurence Van Ypersele	60h+12h	6 Crédits	2q

○ Cours de sciences religieuses

L'étudiant choisit l'un des trois cours suivants :

⊗ LTECO1001	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Régis Burnet, Didier Luciani	15h	2 Crédits	2q
⊗ LTECO1002	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Pierre-Yves Materne	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1003	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Dominique Jacquemin	15h	2 Crédits	1q

○ Langues

○ Cours de langues

○	Cours de langue 1 - 30h L'étudiant suivra un des cours de langue de néerlandais comme première langue (3 niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé), en fonction du test de placement organisé par l'ILV.	N.		4 Crédits	
○	Cours de langue 2 - 30h L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme deuxième langue (3 niveaux : débutant, intermédiaire ou avancé), en fonction du choix exprimé par l'étudiant et du test de placement organisé par l'ILV : allemand, anglais ou espagnol.	N.		4 Crédits	

DROI1BA - Deuxième année

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Matières juridiques**

○ LDROI1222	Droit constitutionnel	Marc Verdussen	90h+14h	8 Crédits	1+2q
○ LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson, Patrick Wéry	90h+14h	8 Crédits	1+2q
○ LDROI1224	Droit pénal	Geneviève Schamps	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	30h+8h	4 Crédits	2q
○ LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Paul Nihoul	45h+10h	5 Crédits	1q

o Cours de sciences humaines

○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Rafaele Dumas, Philippe Godin (supplée Emmanuelle Zech), Emmanuelle Zech	45h	3 Crédits	1q
○ LDROI1221	Introduction à la sociologie	Pierre Baudewyns, Eric Mangez	45h	3 Crédits	1q

o Langues**o Cours de terminologie juridique***L'étudiant est tenu de suivre le cours de terminologie juridique néerlandaise et de choisir un des deux autres cours de terminologie juridique.*

○ LDROI1281	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique)	Filip Dorsemont, Alain Wijffels	30h	3 Crédits	2q
⊗ LDROI1282	Legal English (Anglais juridique)	Alain Wijffels	30h	3 Crédits	1q
⊗ LDROI1283	Deutsche Rechtssprache (Allemand juridique)	Christine Bruls	30h	3 Crédits	1q

o Travail dirigé

○	Travail dirigé 2ème année <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale et droit de l'Union européenne. Il s'adresse au secrétariat de la faculté pour connaître le groupe dans lequel il peut s'inscrire.</i>	N.		3 Crédits	
---	--	----	--	-----------	--

o Mineure

○	Option (15 crédits) <i>Les étudiants sont tenus de choisir entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (économie, gestion, etc.) et le programme d'approfondissement en droit.</i>	N.		15 Crédits	
---	--	----	--	------------	--

DROI1BA - Troisième année

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Matières juridiques**

○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jean-Louis Renchon, Jehanne Sosson	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorssemont, Pierre-Paul Van Gehuchten	45h+10h	5 Crédits	2q
○ LDROI1303	Droit commercial	Yves De Cordt	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1304	Droit des contrats	Patrick Wéry	30h+8h	3 Crédits	1q
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Isabelle Durant	45h+10h	5 Crédits	1q
○ LDROI1305	Droit administratif	David Renders	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Olivier De Schutter	30h	3 Crédits	2q
○ LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Philippe Coppens, Axel Gosseries	30h	3 Crédits	1q

o Langues**o Cours de langue - communication interactive**

L'étudiant choisit un des cours de langue suivants :

⊗ LALLE2422	Communication interactive allemande - niveau intermédiaire	Ann Rinder	30h	3 Crédits	1+2q
⊗ LANGL2421	English interactive communication for lawyers / upper-intermediate level	Sabrina Knorr, Lutgarde Schrijvers (coord.)	30h	3 Crédits	1+2q
⊗ LANGL2422	English interactive communication for lawyers - Advanced level	Sabrina Knorr, Lutgarde Schrijvers (coord.), Colleen Stars	30h	3 Crédits	1+2q
⊗ LNEER2421	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire/avancé	Lutgarde Schrijvers (coord.), Marie-Paule Vanelderden	30h	3 Crédits	1+2q
⊗ LNEER2422	Communication interactive néerlandaise - niveau avancé	Lutgarde Schrijvers	30h	3 Crédits	1+2q
⊗ LESPA2421	Espagnol - Communication interactive - Niveau élémentaire	Natalia Jeronimo Alonso (supplée Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS), Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS	30h	3 Crédits	
⊗ LESPA2422	Espagnol - Communication interactive - Niveau avancé	Natalia Jeronimo Alonso (supplée Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS), Victor Manuel MENDEZ VILLEGAS	30h	3 Crédits	

o Travail dirigé

○	Travail dirigé 3ème année <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit des personnes et de la famille, droit social, droit commercial, droit des contrats, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire. Il s'adresse au secrétariat de la faculté pour connaître le groupe dans lequel il peut s'inscrire.</i>	N.		3 Crédits	
---	---	----	--	-----------	--

o Mineure

o	Option (15 crédits) <i>Les étudiants sont tenus de choisir entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (économie, gestion, etc.) et le programme d'approfondissement en droit.</i>	N.		15 Crédits	
---	---	----	--	------------	--

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour les 30 crédits qui restent, les étudiants ont le choix entre:

- une mineure d'approfondissement en droit
- une mineure d'ouverture dans un autre domaine que le droit

Pour ce qui concerne **la mineure d'ouverture dans un autre domaine que le droit**, la Faculté de droit et de criminologie propose à ses étudiants une liste de quelques mineures pour lesquelles toutes les modalités organisationnelles sont prévues:

- [La mineure en criminologie](#)
- [La mineure en études européennes](#)
- [La mineure en économie](#)
- [La mineure en information et communication](#)
- [La mineure en sciences politiques](#)
- [La mineure en esprit d'entreprendre](#)

L'étudiant qui souhaiterait s'inscrire à une autre mineure organisée par l'UCL, peut le faire après avoir soumis sa demande au conseiller aux études de la Faculté de droit et de criminologie.

Le programme de la mineure d'approfondissement en droit offre un large choix de cours à l'étudiant, qui peut ainsi déterminer ses propres objectifs d'apprentissage. Il offre, en particulier, la possibilité à l'étudiant d'inclure dans sa formation des cours de et en langues néerlandaise, anglaise et allemande. Il permet aussi à l'étudiant d'effectuer un stage de la pratique juridique en milieu professionnel et inclut, tant en deuxième qu'en troisième année, des cours à pédagogie active.

- > [Approfondissement en droit](https://www.uclouvain.be/prog-2013-app-ldrt100p) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-app-ldrt100p>]
- > [Mineure en criminologie](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcrim100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcrim100i>]
- > [Mineure en économie \(ouverture\)](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-loeco100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-loeco100i>]
- > [Mineure en esprit d'entreprendre](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lmpme100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lmpme100i>]
- > [Mineure en études européennes](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-leuro100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-leuro100i>]
- > [Mineure en études néerlandaises \(*\)](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lneer100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lneer100i>]
- > [Mineure en histoire](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lhist100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lhist100i>]
- > [Mineure en information et communication \(*\)](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcomu100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcomu100i>]
- > [Mineure en sciences politiques](https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lspol100i) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lspol100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

